



Association déclarée  
Régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901  
Siège Social :  
**Hôtel de Ville**  
**2 Av. P. Vaillant-Couturier**  
**78390 BOIS D'ARCY**



Adresser votre correspondance à : Comité de Jumelage, Hôtel de Ville, 78390 Bois d'Arcy  
ou Mel : cjba@free.fr  
ou Tel : 06 74 41 23 60

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 Février 2020**

### **du Comité de Jumelage de Bois d'Arcy**

L'Assemblée Générale du Comité de Jumelage de Bois d'Arcy s'est réunie le mercredi 5 février 2020, à 20h30, maison des associations à Bois d'Arcy.

| Membres présents | Associations présentes | Membres et Associations représentés |
|------------------|------------------------|-------------------------------------|
| 25               | 1                      | 11                                  |

Au 5 février 2020, l'association compte 51 adhérents, 26 adhésions famille, 21 adhésions individuelles, 4 associations.

Avec 72,5% , le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

La liste des émargements est disponible sur demande.

#### **1. Rapport sur l'activité du CJBA pour 2019.**

Marie Régnier donne lecture du rapport moral.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité. (Le rapport moral est à la suite de ce procès verbal)

#### **2. Rapport sur la situation financière.**

Gérard Bonnevalle commente les comptes 2019 envoyés à tous les adhérents (disponibles sur demande).

A l'unanimité, quitus est donné à Gérard Bonnevalle pour le rapport financier 2019.

#### **3. Plan d'actions 2020.**

Les actions prévues pour 2020 sont détaillées par la présidente.

Associé au plan d'actions, le projet de budget 2020 est commenté par le trésorier.

Aucune remarque n'est apportée.

#### **4. Fixation du montant de la cotisation.**

La cotisation est actuellement de 20€/individuel et association et 25€/famille.

Une discussion s'était déjà engagée lors d'un précédent Conseil d'Administration.

Trois propositions sont présentées :

Proposition n° 1 : 25€ pour les individuels, les familles et les associations.

Proposition n° 2 : 25€ pour les individuels et les familles et 30€ pour associations

Proposition n° 3 : 27€ pour les individuels, les familles et les associations.

Les propositions sont soumises au vote à bulletin secret.

Proposition n° 1 : 4 voix

Proposition n° 2 : 10 voix

Proposition n° 3 : 21 voix

Vote blanc : 2

Le montant de la cotisation est fixé à 27€ pour les individuels, les familles et les associations et ce montant prendra effet à partir de septembre 2020.

## **5. Aide de remerciement aux familles hébergeantes.**

Suite à des remarques formulées lors de conseils d'administration précédents, l'avis des membres est sollicité sur le principe d'une proportionnalité lors de l'accueil des hôtes de Mùcheln.

Actuellement, le repas est offert pour 1 ou 2 personnes hébergeantes (voire plus, s'il y a des enfants, mais c'est exceptionnel), quel que soit le nombre de personnes hébergées.

Proposition : le nombre de repas offerts aux membres de la famille de l'hébergeant (et participant au repas) correspond au nombre de personnes hébergées.

Proposition n°1 : statut quo

Proposition n°2 : nombre de repas offerts en fonction du nombre de personnes hébergées.

Les 2 propositions sont soumises au vote à bulletin secret.

Proposition n° 1 : 19 voix

Proposition n° 2 : 16 voix

Vote blanc : 2

Le principe d'une proportionnalité au nombre de personnes hébergées est rejeté.

## **6. Election s membres du Conseil d'Administration – renouvellement des membres sortants :**

Les membres du Conseil d'Administration sont élus par l'Assemblée Générale dans leurs collèges respectifs pour une durée de 3 ans.

### **● Collège des associations.**

Les Ateliers Arcisiens et la Jeunesse Arcisienne sont sortants.

Représentant les Ateliers, Gérard Limeuil fait savoir que les Ateliers souhaitent se représenter.

Aucune autre association n'a posé sa candidature.

Par 37 voix Pour, 0 Abstention, 0 Contre, les Ateliers Arcisiens sont ré-élus au Conseil d'Administration pour 3 ans (2020-2023) dans le collège des associations.

La Jeunesse Arcisienne n'a pas répondu aux divers courriers électroniques du Comité, antérieurs à l'AG et ne s'est pas acquittée de sa cotisation. L'Assemblée est unanime pour accorder à la JA un délai jusqu'au prochain CA, pour qu'elle fasse part au comité de sa décision de continuer à siéger au CA ou non, et en cas de réponse positive, de s'acquitter de son adhésion.

●Collège des personnes physiques.

Marie Régnier est sortante et fait savoir qu'elle se représente pour siéger au CA.  
Par 37 voix Pour, 0 Abstention, 0 Contre, Marie Régnier est ré-élue au Conseil d'Administration d'Administration pour 3 ans (2020-2023) dans le collège des personnes physiques.

●Collège issu de la Commission culture /événementiel /vie associative.

Jacques Rebière est sortant. Il ne se représente pas.

Aucun membre du Comité consultatif de la Commission Culture/Événementiel/Vie n'a souhaité poser sa candidature.

Ainsi, deux postes de ce collège issu de la Commission Culture/Événementiel/Vie associative sont vacants.

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration suivant l'Assemblée Générale, c'est-à-dire celui du 4 Mars 2020, procédera à l'élection du bureau.

**Questions diverses.**

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h30

La présidente  
Marie Régnier

Le Comité de Jumelage invite alors les membres présents à clôturer la soirée autour d'un verre de l'amitié.

**Prochain CA** : mercredi 4 Mars 2020, 20h30, Salle 8, Maison des associations, Bois d'Arcy

Information postérieure à l'AG.

Message de la JA, du 7 février 2020 :

« La JA souhaite toujours faire partie du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage de Bois d'Arcy et quant à la cotisation administrative c'est un regrettable oubli , veuillez nous en excuser. »

## Rapport moral.

### **Composition du Conseil d'Administration.**

L'Assemblée Générale 2019 s'était tenue le 6 février. Deux membres sortants du collège des personnes physiques avaient été réélus et un nouveau membre avait rejoint ce collège. Un membre du collège des personnes physiques était passé dans le collège issu de la commission Culture/Événementiel/Vie associative, un poste du collège issu de la commission Culture/Événementiel/Vie associative était demeuré vacant, 18 membres ont donc constitué le conseil d'administration 2019.

### **Composition du Comité.**

La cotisation va de début septembre à fin août.

Pour 2019-2020, le Comité compte, au 5 février 2020, 51 adhérents à jour de cotisation : 47 personnes physiques et 4 associations.

Les chiffres servant au bilan financier sont différents, car arrêtés au 31/12/2019.

### **Rapport d'activités 2019**

La première rencontre de l'année a eu lieu le vendredi 18 janvier dans le cadre **de la journée franco-allemande de l'amitié**. Un montage vidéo a montré des images du renouvellement du serment de jumelage au parlement européen à Strasbourg en septembre 2018 (cérémonies officielles et après-midi de détente), du déplacement à Mùchelndorf avec le concert de la chorale de Mùchelndorf, à l'église de St Michelndorf, en octobre 2018. Les 51 adhérents présents ont ensuite dégusté la galette des rois.

La vidéo de la cérémonie de renouvellement du serment de jumelage est disponible sur le site de la ville de Bois d'Arcy, rubrique "Jumelage" : <https://www.boisdarcy.fr/Jumelage.aspx>

Un article paru dans « Toutes les Nouvelles » est sur le site du CJBA : [http://cjba.free.fr/images/2019\\_01\\_18Galette-CJBA.jpg](http://cjba.free.fr/images/2019_01_18Galette-CJBA.jpg)

**La réception des Mùchelndorfs** avait été envisagée les 12, 13, 14 avril 2019. Cet accueil se faisant hors subvention, Mùchelndorf a compris que ce serait un trop gros effort financier pour les familles d'accueil françaises et a annulé le déplacement, reportant ainsi la prestation de la chorale à la prochaine venue à Bois d'Arcy.

**Le 37<sup>ème</sup> Salon des Ateliers Arcisiens** s'est tenu du 15 au 23 Juin 2019. Les oeuvres de Mùchelndorf ont été exposées. Cinq artistes Mùchelndorfs avaient envoyé des aquarelles, des acryliques, des photos et des céramiques. Des oeuvres d'artistes arcisiens ont été exposées à Mùchelndorf de juin à août à la galerie de l'Hôtel de Ville.

Quatre **cyclistes du VfH** (Verein für Hallenradsport) sont partis de Mùchelndorf le 13 juin pour arriver à Bois d'Arcy le 21 juin, soit un parcours de 1143km en neuf étapes.

A Bois d'Arcy, ils ont été reçus par leurs homologues du Club Cyclotourisme. Et, à leur arrivée, ils ont été reçus en mairie par le maire Philippe Benassaya. Ils étaient hébergés à l'hôtel.

Un article est paru dans le MZ, journal régional de Mùchelndorf le 14 juin, lors du départ.

Un autre article est paru dans Toutes les Nouvelles du 3 juillet 2019 et les deux articles peuvent être consultés sur le site du CJBA :

[http://cjba.free.fr/pdf/2019\\_06\\_21VfH-Presses.pdf](http://cjba.free.fr/pdf/2019_06_21VfH-Presses.pdf)

La **soirée de fin d'année** s'est déroulée le vendredi 14 juin, salle Maurice Chevalier à l'Espace Baragué. Ont été présentés un film sur les visites d'octobre 2018 et des petits films en lien avec des jumelages. Chacun avait amené une entrée ou un dessert, le Comité avait fourni les boissons. 34 personnes étaient présentes.

Une famille arcisienne a contacté le Comité pour un **projet d'échange OFAJ-Brigitte Sauzay**. Le programme Brigitte Sauzay permet à des élèves de séjourner trois mois minimum dans le pays partenaire. Durant cette période, les élèves sont hébergés dans la famille de l'élève partenaire et fréquentent le même établissement que celui-ci.

Contact a été pris avec le lycée de Mùchelndorf, qui a répondu négativement. Un nouveau contact est pris avec les établissements de Querfurt et de Merseburg, établissements également fréquentés par les élèves Mùchelndorfs. Peut-être trouvera-t-on un jeune allemand prêt pour cet échange ?

**Le Salon de la St Gilles** s'est tenu à la maison des associations Lino-Ventura du 11 au 17 septembre 2019 avec vernissage le 10 septembre. Six artistes de Mùchelndorf y ont présenté 10 oeuvres, une oeuvre de Angela Heimbach étant arrivée à Bois d'Arcy en juin avec les cyclistes.

Merci aux Ateliers Arcisiens qui se chargent d'entreposer et de déplacer les oeuvres !

Le 7 septembre, le Comité de Jumelage était présent au **Forum des Associations** au gymnase Colette Besson. Ce fut l'occasion de faire connaître les objectifs de l'association et de présenter les activités et manifestations organisées par le Comité de Jumelage de Bois d'Arcy.

**Les cours d'allemand** dispensés par le Comité de Jumelage ont repris le 23 septembre. Le cours du lundi propose du perfectionnement. C'est plutôt un lieu d'échanges, de communication, d'études de textes allemands et non pas un cours de grammaire et de vocabulaire. L'effectif est de 8 personnes. Un nouvel élève est arrivé en provenance des cours de Fontenay-le-Fleury. 2 personnes débutantes ont été orientées vers les cours de Fontenay, leur niveau ne correspondant pas au cours du lundi de Bois d'Arcy.

**Une délégation arcisienne** s'est rendue à Mùcheln les 27, 28, 29 septembre. 42 personnes ont pris le départ en train, gare de l'Est. Le vendredi 27 septembre, à l'arrivée à Leipzig, une visite de deux heures en bus a fait découvrir la ville. Poursuite vers Braunsbedra au Restaurant der vier Seen où attendaient les familles d'accueil pour le dîner.

Le samedi 28 septembre, visite guidée avec des familles d'accueil vers Quedlinburg, ville inscrite au patrimoine de l'UNESCO, dans le Harz. Déjeuner à Quedlinburg et retour vers Mùcheln. Après un petit temps libre que certains ont utilisé pour revoir la Marina, soirée à Branderoda au restaurant drei Linden. Le maire de Mùcheln, Andreas Marggraf et le maire de Bois d'Arcy, Philippe Benassaya ont fait une allocution. La soirée était animée par un DJ et à minuit, fut fêté l'anniversaire d'une participante.

Le dimanche 29 septembre, un groupe visita l'exploitation agricole de Bernd Bollmann à Albersroda, propriétaire de bâtiments de stabulation pour vaches et d'entrepôts pour les pommes de terre.

Une autre groupe visita la galerie de l'Hôtel de Ville avec des oeuvres des Ateliers Arcisiens et autres oeuvres d'artistes Mùchelnois, dont Charlotte Langlois (fille de Cyrille). Ce groupe poursuit dans le quartier de St Ulrich par la visite du moulin Gutmühle, réhabilité et aménagé en trois appartements. La visite continua dans le jardin baroque avec la maison de thé, das Teehaus, puis vers le Wasserschloss, le château.

Les deux groupes se retrouvaient pour le déjeuner au restaurant Lerchenhof, dans le quartier de St Micheln. Puis, retour sur Leipzig pour arriver vers minuit à Bois d'Arcy.

Un article est paru le 1<sup>er</sup> octobre dans le MZ et est consultable sur le site du CJBA :

[http://cjba.free.fr/images/2019\\_Sept\\_MZ.jpg](http://cjba.free.fr/images/2019_Sept_MZ.jpg)

Un autre récit est également consultable :

[http://cjba.free.fr/pdf/2019\\_Sept\\_Mue\\_Article-Site\\_CJBA.pdf](http://cjba.free.fr/pdf/2019_Sept_Mue_Article-Site_CJBA.pdf)

Les Sapeurs Pompiers de Bois d'Arcy avaient invité les Sapeurs Pompiers de St Micheln pour les **80 ans de la caserne** des Pompiers de Bois d'Arcy le 5 octobre. Les pompiers avaient répondu favorablement, devaient venir en minibus à cinq personnes du 4 au 6 octobre. Malheureusement, les pompiers de Mùcheln n'ont pas pu se dégager de leurs obligations et ne furent pas présents pour les 80 ans de la caserne.

Mais le contact est maintenu pour un déplacement lors de la Ste Barbe en novembre 2020.

**Le marché de Noël** s'est tenu les 7 et 8 décembre, salle des fêtes de la Tremblaye. Le Comité a proposé les produits allemands, apportés spécialement par un couple Mùchelnois, hébergé par des amis arcisiens et qui a contribué à l'animation du Marché.

Le **bulletin annuel 2019**, relatant les événements de l'année sur Bois d'Arcy, a été envoyé à Mùcheln et est paru en janvier dans le journal de la ville, le Geiseltal-Echo. Il est consultable sur le site du CJBA :

[http://cjba.free.fr/pdf/2019\\_Bericht-BA.pdf](http://cjba.free.fr/pdf/2019_Bericht-BA.pdf)

Le rapport 2019 de Mùcheln nous est parvenu. Il est consultable sur le site de la ville et sur le site du CJBA.

[https://www.boisdarcy.fr/iso\\_album/2019\\_bericht-mue\\_frz.pdf](https://www.boisdarcy.fr/iso_album/2019_bericht-mue_frz.pdf)

[http://cjba.free.fr/pdf/2019\\_Bericht-Mue\\_Frz.pdf](http://cjba.free.fr/pdf/2019_Bericht-Mue_Frz.pdf)

**Un grand merci aux adhérents, familles d'accueil, associations engagées, à la municipalité et à ses différents services.**

**Selon l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe, un jumelage c'est :**

Un contrat entre deux collectivités locales, sans limite dans le temps, la participation directe des citoyens, un moyen de sensibilisation, un moyen d'initiation à la mobilité, un cadre d'actions pluridisciplinaires, un espace d'échanges d'expériences et d'opinions, une source d'apprentissage.

Et le Comité s'efforce de répondre à ces critères avec l'aide des membres et associations adhérents.

## **Plan d'actions 2020**

Evènements récurrents :

- la soirée franco-allemande de l'amitié (17 janvier),
- l'exposition d'œuvres de Mùcheln au Salon des Ateliers Arcisiens (juin)
- la soirée de fin d'année scolaire ( juin),
- la participation d'artistes de Mùcheln au Salon de la St Gilles (septembre)

le Forum des Associations ( septembre),  
le Marché de Noël (décembre).  
les cours d'allemand, de Septembre à Juin.

Le séjour des Mûchelnois à Bois d'Arcy est prévu les 3, 4, 5 avril 2020.

Le samedi, visite du château de la Malmaison à Rueil en matinée. Concert des chorales Arcy Choeur de la JA et de la chorale de Mûcheln à l'Abri Blues, concert ouvert à tous. Fête de la bière (10<sup>ème</sup> édition) au gymnase Colette Besson en soirée.

Le dimanche, entraînement Karaté-Musashi, rencontre entre l'ASBA-Tennis de table et le Tischtennis de Langeneichstädt. Le programme est en cours d'élaboration.

Un déplacement privé à Mûcheln est en préparation pour les 9, 10, 11 octobre. Le programme n'est pas encore connu.

Venue des pompiers de St Micheln pour la Ste Barbe en novembre 2020.